

Des « Réunionnais de la Creuse » témoignent

— Pendant vingt ans, des enfants réunionnais ont été exilés de force en métropole.

— Alors que la commission d'information créée sur cette déportation remet aujourd'hui son premier rapport, certains d'entre eux témoignent.

Valérie Andanson, 54 ans, a reconstitué petit à petit le puzzle de son histoire. Elle est arrivée de La Réunion en 1966, à l'âge de trois ans et demi, avec ses cinq frères et sœurs. Tous débarqués dans la Creuse et séparés aussitôt. « On s'est croisés pendant des années à Guéret sans savoir qu'on était frères et sœurs. » L'enfant a été placée pendant quatre ans dans une famille d'accueil « maltraitante » avant d'être adoptée par une « famille aimante ». « Mais j'ai grandi dans le mensonge », dit-elle. C'est à l'âge de 16 ans, en allant chercher un document dans une armoire, qu'elle a découvert qu'elle avait deux identités : Valérie Andanson et Marie-Germaine Perigogne. Elle parle d'un « choc émotionnel intense », un « véritable tsunami ». À l'issue d'une longue quête, Valérie a retrouvé à La Réunion son parrain, sa marraine et des cousins. On lui a dit que sa mère biologique était décédée très jeune après avoir signé un acte d'abandon. « Mais cet acte, je ne l'ai jamais vu. » L'an dernier, elle a même appris que son « vrai » père était encore en vie...

Valérie Andanson est secrétaire de la Fédération des enfants déracinés des Drom (Départements et régions d'outre mer), créée en août 2015. Comme elle, de nombreux enfants ont été transférés

Ils parlent de « crime contre l'enfance » et voudraient que celui-ci figure dans les manuels d'histoire.

entre 1963 et 1982 de La Réunion vers la métropole, dans le cadre d'un dispositif mis en place par Michel Debré pour repeupler les départements touchés par l'exode rural. Une affaire sur laquelle une commission créée seulement l'an dernier tente aujourd'hui de faire toute la lumière (lire les repères).



Quelques-uns des enfants de La Réunion arrachés à leurs familles et emmenés en métropole dans les années 1960. Riclaf/Sipa

Il y aurait eu au moins 2 150 enfants réunionnais, selon les derniers chiffres fournis en octobre dernier, déportés dans 64 départements. Des enfants déracinés, coupés de leur famille, souvent sans le consentement de parents qui ne savaient pas lire ou à qui on avait fait croire qu'ils reviendraient.

C'est en regardant en 2014 un reportage sur le sujet que Sylvie Arcos, 49 ans, a compris qu'elle faisait partie de « cette histoire terrible » et qu'elle a découvert le « morceau » de sa vie qui lui manquait. Elle a fait récemment le voyage à la Réunion « pour comprendre » pourquoi elle avait été exilée en 1971, à l'âge de 3 ans et demi, dans le Morbihan avec son frère. « On ne sait pas comment on est devenu adoptables, dit-elle, car nos papiers ont été falsifiés. Mais une chose est sûre : notre maman ne nous a jamais abandonnés. » Après une adoption ratée par une famille qui ne lui a donné

« aucune affection », elle est très « en colère contre l'État français » qui a permis et organisé ces transferts « au nom de notre soi-disant bien être ». « Nos parents d'origine ont souffert le martyre et nous avons été traumatisés à vie. »

De nombreux « exilés » témoignent ainsi de parcours très douloureux : certains ont été maltraités ou exploités par des paysans à qui ils servaient de main-d'œuvre

repères

Une commission pour faire toute la lumière

La commission d'information et de recherche historique des enfants de la Creuse a été instituée par le gouvernement français le 18 février 2016 pour faire toute la lumière sur l'exil forcé, de 1963 à 1982, d'au moins 2 150 enfants réunionnais vers 26 départements ruraux de

gratuite, d'autres ont développé des maladies psychiatriques ou se sont suicidés. Mais même ceux qui ont eu la chance d'être adoptés dans de bonnes conditions et ont eu une enfance heureuse en veulent à l'État de les avoir privés d'une partie de leur histoire, de leur identité, de leur culture. Ils parlent de « crime contre l'enfance » et voudraient que celui-ci figure dans les manuels d'histoire.

l'Hexagone, dont la Creuse, où a été envoyé le contingent le plus important.

Présidée par le sociologue Philippe Vitale, qui estime que cette « affaire d'État doit être connue de tous » et figurer dans les manuels scolaires, la commission est composée de cinq experts qui ont procédé ces derniers mois à des auditions de victimes et témoins et étudié les dossiers administratifs.

« Nous avons tous été transplantés comme des objets. Il s'agit d'un vol d'enfants, insiste Valérie Andanson, et il y a encore aujourd'hui des parents meurtris qui les cherchent. »

Angela Savrimoutou, 80 ans, vient tout juste de retrouver les traces des siens. Grâce à sa petite-fille Magalie, 31 ans. « Je savais que j'avais un oncle et une tante adoptés, mais c'était tabou dans la famille », raconte Magalie, qui a mené pendant trois ans une longue quête. « Quand ma grand-mère s'est retrouvée seule avec six enfants, elle a demandé de l'aide à l'assistance publique et on lui a proposé de laisser les plus jeunes dans une pouponnière. Elle pensait qu'il s'agissait d'une aide temporaire. Du jour au lendemain, ils ont disparu. On lui a dit : "Vos enfants sont partis." Mais elle n'a jamais perdu espoir de les retrouver. » Cinquante ans plus tard, elle va les revoir à Paris, chez Magali, à la fin février.

Christine Legrand